

ENQUETE PUBLIQUE
(Annexe 10)**PLAN AIR CLIMAT ENERGIE 2030**

Projet soumis aux dispositions de l'article D.29 du Livre Ier du Code de l'Environnement

En application des dispositions de l'article D.29 du Livre Ier du Code de l'Environnement, vous êtes invités à donner votre avis sur le projet de plan Air-Climat-Energie 2030 accompagné de son rapport sur les incidences environnementales (RIE).

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population que cette enquête est ouverte.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale de BERLOZ (rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz) et sur le site internet <http://www.awac.be> à partir du 29 mai 2019 jusqu'au 12 juillet 2019.

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au :
29 mai 2019	29 mai 2019	Maison communale de Berloz vendredi 12 juillet 2019 à 14.30 h	Collège communal Rue Antoine Dodion 10 4257 Berloz

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, soit le 12 juillet 2019 :

- par voie postale au Collège communal à l'adresse suivante :
rue Antoine Dodion 10 – 4250 Berloz
- OU par e-mail : commune@berloz.be.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture, chaque jour ouvrable pendant les heures de service : du 29 mai au 30 juin 2019 (du lundi au samedi de 8.30 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, ainsi que les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures) et du 1^{er} juillet au 12 juillet 2019 (le lundi de 8 à 18h, du mardi au vendredi de 8 à 14h30 sans interruption).

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 12 juillet 2019 à 14.30 heures à l'administration communale de BERLOZ, 10 rue Antoine Dodion à 4257 Berloz.

A BERLOZ, le 29 mai 2019.
La Bourgmestre,
Béatrice MOUREAU